Description

La maître tapissière-décoratrice ou le maître tapissier-décorateur dirigent des équipes ou des entreprises du secteur de l'aménagement intérieur. Elles et ils sont responsables de projets complexes de décoration de tous types d'intérieurs: habitations, locaux d'entreprises, etc. Outre le conseil à la clientèle, ces professionnels s'occupent des aspects liés aux finances, au marketing, ou encore à la gestion d'entreprise.

Leurs principales activités consistent à:

Direction

- diriger les collaborateurs de sa propre entreprise ou ceux d'un département au sein d'une grande société: tapissiers-décorateurs, courtepointiers, ébénistes, etc.
- organiser et coordonner le travail des équipes avec celui des autres professionnels: architectes d'intérieur, poseurs de sol-parquet, fournisseurs, etc.
- garantir la rentabilité de l'entreprise: analyse des comptes et bilans annuels, établissement des budgets, etc.
- développer des mesures de marketing: création d'un site Internet, gestion des réseaux sociaux, etc.
- planifier et mettre en œuvre des investissements: achat de matériel, de nouveaux locaux, etc.

Planification et conseil

- · étudier la demande et les besoins des clients
- conseiller la clientèle: styles d'aménagement et de décoration, choix des couleurs et des matériaux, types de meubles, etc.
- élaborer et proposer des concepts d'aménagement et de décoration d'intérieurs
- planifier et diriger tous types de projets d'aménagement intérieur
- établir des devis et des offres

Réalisation et contrôle

- coordonner les travaux à l'atelier et sur les chantiers; si nécessaire, les confier à une entreprise externe: pose de revêtements muraux et de sol, rembourrage de meubles, pose de rideaux, etc.
- veiller à ce que les travaux soient réalisés correctement et dans les délais impartis
- garantir le respect des normes et standards de sécurité
- documenter les projets achevés, en rédigeant par exemple des rapports
- présenter et remettre les locaux aménagés à la clientèle

Environnement de travail

Les maîtres tapissières-décoratrices et tapissiers-décorateurs travaillent principalement dans des bureaux, mais aussi parfois sur les chantiers ou chez leurs clients. Elles et ils exercent leurs activités en étroite collaboration avec leur équipe, leur clientèle, leurs fournisseurs, ainsi que d'autres professionnels du secteur. Selon leurs activités, elles et ils doivent respecter les consignes de sécurité et porter un équipement de protection comprenant par exemple des chaussures de sécurité, un casque ou un masque respiratoire. Leurs horaires de travail sont réguliers, mais peuvent s'intensifier durant certaines périodes afin de respecter les délais fixés.

Formation

La formation de maître tapissière-décoratrice ou de maître tapissier-décorateur s'acquiert en emploi.

Lieu

Selzach (SO)

Pour plus de détails, consulter orientation.ch/ecoles.

Durée

· 2 ans en emploi

Conditions d'admission à l'examen

- Brevet fédéral de responsable tapissier/ièredécorateur/trice ou de chef-fe poseur-euse de revêtements de sols et au moins 2 ans d'expérience professionnelle à un taux d'occupation de 80% minimum dans le domaine de la décoration intérieure
- ou diplôme fédéral, diplôme d'une école professionnelle supérieure, titre HES ou universitaire et au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine à un taux d'occupation de 80% minimum dans le domaine de la décoration intérieure

Titre obtenu

 Diplôme fédéral de maître tapissière-décoratrice ou de maître tapissier-décorateur

Contenu

- Travail de diplôme
- Cas pratique Économie d'entreprise
- Étude de cas Gestion d'entreprise

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Sens commercial
- Aptitude à diriger et gérer une équipe
- Disposition à de fréquents déplacements
- Esprit de décision
- Facilité de contact
- Habileté manuelle
- Créativité et imagination
- Sens esthétique

Perspectives professionnelles

Les maîtres tapissières-décoratrices et tapissiers-décorateurs dirigent des ateliers artisanaux ou rattachés à des entreprises d'aménagement intérieur. Elles et ils peuvent également s'installer à leur compte. Leurs perspectives professionnelles sont bonnes, la demande d'aménagement sur mesure étant en augmentation. Il est important que ces professionnels se tiennent continuellement au courant des nouvelles tendances et technologies, ainsi que des nouveaux matériaux.

Perfectionnement

Les maîtres tapissières-décoratrices et tapissiers-décorateurs peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours de formation continue organisés par les associations professionnelles
- diplôme de technicien-ne ES en planification des travaux
- Bachelor of Arts HES en design industriel et de produits ou en architecture d'intérieur

Pour plus de détails, consulter orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Courtepointier CFC/Courtepointière CFC
- Créateur de vêtements BF/Créatrice de vêtements BF
- Designer ES en design de produit/Designer ES en design de produit
- Garnisseur de meubles CFC/Garnisseuse de meubles CFC
- Poseur de sol parquet CFC/Poseuse de sol parquet CFC
- Responsable tapissier-décorateur BF/Responsable tapissièredécoratrice BF

Adresses

Interieursuisse Eichholzstrasse 11 2545 Selzach

Tél.: +41 32 533 13 98 https://einrichtenschweiz.ch/fr/

Ortra décoration d'intérieur Suisse c/o Interieursuisse Eichholzstrasse 11

Case postale 428 2545 Selzach Tél.: 032 641 66 10

http://www.decorateur-suisse.ch

Swissdoc: 0.450.20.0